



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2006

Cimade

- La cimade
- Les actions
- les comptes
- le bilan

CARTE D'IDENTITÉ de la Cimade



© Régis Orman

Créée en 1939 pour venir en aide aux personnes déplacées par la guerre, la Cimade a participé activement à la résistance contre le nazisme et au sauvetage des Juifs. Elle a ensuite contribué à la réconciliation franco-allemande et a milité pour l'indépendance des anciennes colonies. Aujourd'hui,

elle agit pour l'accueil et la défense des étrangers et des demandeurs d'asile en France. Elle soutient également des partenaires dans les pays du Sud.

Accueillir et accompagner

Chaque année, la Cimade accueille plusieurs dizaines de milliers de migrants et de demandeurs d'asile dans ses permanences. Elle en accompagne individuellement une grande partie. La Cimade contribue à leur insertion par l'organisation de formations spécifiques. Elle héberge également près de 200 personnes par an dans ses deux centres d'accueil de Béziers et de Massy.

Défendre et témoigner

Face à une législation toujours plus complexe et restrictive, la Cimade apporte son expertise et ses conseils aux étrangers afin qu'ils puissent faire respecter leurs droits. Elle intervient dans les centres de rétention auprès des personnes contraintes de quitter le territoire. Parce qu'il faut faire évoluer la loi et les mentalités, la Cimade milite plus généralement pour la défense des droits fondamentaux des étrangers et le respect de leur dignité. A leur côté au quotidien, la Cimade peut témoigner de ce qu'ils vivent et des difficultés qu'ils rencontrent.

Solidaires ici et là-bas...

Parce qu'accueillir l'étranger c'est également comprendre d'où il vient, la Cimade soutient des partenaires dans des pays du Sud autour de projets liés à la défense des droits fondamentaux, à l'aide aux réfugiés ou à l'appui aux personnes reconduites dans leur pays. Elle donne désormais priorité au travail de renforcement des sociétés civiles du Sud et du Nord en matière de défense des droits des migrants.

LES CHIFFRES CLÉS EN 2005

60 000 personnes conseillées et accompagnées

60 groupes locaux structurés en 12 régions

17 partenaires soutenus dans 11 pays

6 000 donateurs actifs

1 000 membres adhérents

ÉDITO

2006 a été une année mouvementée pour la Cimade. Au moment même où le ministre de l'Intérieur décidait de resserrer le dispositif général de contrôle de l'immigration et de ne pas tenir compte, dans la rédaction de sa deuxième loi, de la réaction unanime des églises et des mouvements chrétiens, la Cimade lançait une importante campagne d'information et de sensibilisation. Le titre de cette campagne, « Assez d'humiliation ! », montrait l'urgence ressentie chaque jour par les bénévoles et les intervenants de la Cimade. La politique du chiffre instaurée par le ministre de l'Intérieur de l'époque et la réduction constante des possibilités de régularisation ou de recours ont nécessairement pour conséquence la multiplication des injustices et des atteintes aux droits fondamentaux.

Dans le cadre de cette campagne la Cimade est sortie de sa réserve habituelle et cela nous a parfois été reproché. S'il est vrai que nous ne serons respectés, c'est-à-dire entendus et consultés, qu'à la condition d'être attentifs à bien mesurer nos réactions en fonction de la gravité des problèmes, nous devons également rester vigilants et ne pas craindre de faire peine quand cela est justifié. La Cimade a un devoir de témoignage qui dépasse les engagements contractuels qu'elle a avec l'État dans le cadre de sa présence dans les centres de rétention ou ses interventions dans les prisons.

C'est enfin dans ce contexte que le ministre des Affaires sociales a annoncé qu'il entendait « passer au peigne fin » l'organisation, le fonctionnement et le financement de la Cimade, en y envoyant quatre inspecteurs des affaires sociales (IGAS) pendant quatre mois. Mais loin de nous déstabiliser, cet audit a été pour nous l'occasion de montrer la qualité de nos actions, ainsi que la force de nos valeurs et de nos convictions. Le rapport de cette mission sera rendu public d'ici la fin de l'année 2007 et, au-delà de quelques recommandations, il met surtout en avant la modestie du train de vie de l'association au regard de son importance et de ses missions.

Patrick Peugeot
Président de la Cimade

Le contexte en 2006

■ Durcissement législatif

Dès le début de l'année 2006 le gouvernement a annoncé sa volonté de procéder à une réforme du CESEDA (Code de l'entrée et du séjour des étrangers et demandeurs d'asile). Ce projet prévoyait d'importantes restrictions au regroupement familial et la quasi disparition de la carte de séjour. La Cimade s'y est donc opposée avec force au sein du collectif « Unis contre une immigration jetable » et dans le cadre d'un appel conjoint avec d'autres organisations chrétiennes. Le projet a finalement été adopté le 30 juin, mais notre action de lobbying auprès des parlementaires a permis d'arracher certains aménagements et de faire barrage à ceux qui entendaient durcir le texte. Cette réforme s'inscrit dans le cadre d'une politique de restriction des droits qui, associée à l'augmentation constante des objectifs chiffrés de reconduites à la frontière, a pour conséquence une industrialisation de l'enfermement et de l'expulsion des étrangers.

■ La circulaire du 13 juin

Dans le souci d'apaiser l'opinion publique et de prévenir la mobilisation importante qui était en train de s'organiser autour de la question des familles d'enfants scolarisés, le ministre de l'Intérieur a publié une circulaire ouvrant provisoirement la possibilité, pour des familles répondant à certains critères, d'obtenir la régularisation de leur séjour. Très rapidement toutefois, la caractéristique floue des critères et la volonté affichée par le ministre de limiter le nombre de régularisation ont fait de cette « ouverture » un piège, dans lequel sont tombées près de 24 000 familles. Dès le mois de septembre la Cimade a lancé une pétition pour deman-



der la constitution d'une commission d'enquête parlementaire sur l'application de cette circulaire. Malgré les 16 000 signatures recueillies, cette demande n'a pas été entendue. Nous avons donc procédé à une enquête citoyenne qui a conduit à la publication d'un rapport en avril 2007.

■ Les 1000 de Cachan

Autre évènement marquant de l'année 2006, l'évacuation du squat de Cachan le 17 août. Ce jour là, alors même que le processus de négociation venait de reprendre, c'est la voie de la force et de la brutalité qui a été retenue. Cette évacuation a également mis en lumière le sort de nombreux étrangers qui, même lorsqu'ils sont en situation régulière, peuvent être contraints de vivre dans des conditions indignes et inacceptables. La Cimade a suivi avec une particulière attention le sort de ceux qui ne disposaient pas d'un titre de séjour en règle. 53 d'entre eux ont été arrêtés et placés en rétention, mais ils ont pour l'essentiel été libérés peu de temps après, ce qui illustre une nouvelle fois les conséquences désastreuses de la politique du chiffre qui conduit à des enfermements injustes et inutiles.

Quelques actions menées en 2005

■ Accompagnement

L'équipe du Centre international de Massy, qui héberge des réfugiés, a mis en place un programme de diagnostic et d'accompagnement vers l'emploi. A son arrivée, chaque résident met à plat ses connaissances et ses compétences afin de définir un parcours de formation et de recherche d'emploi. Les non-francophones sont également orientés vers des formations en français et les travailleurs sociaux du centre de Massy restent alors en contact avec les formateurs en français, afin d'adapter le projet professionnel en fonction des difficultés rencontrées par le résident. Enfin, des ateliers collectifs de formation sont organisés par l'équipe du centre afin d'aider les personnes accueillies à acquérir les moyens de leur projet professionnel (décodage culturel, préparation des entretiens d'embauche, renforcement de la confiance en soi).

■ Mobilisation

Dans le cadre de la campagne « Assez d'humiliation ! », la Cimade a mis en place au cours de l'été 2006 un réseau de veille afin d'apporter aide et soutien aux jeunes sans-papiers et à leurs familles. Pour cette action exceptionnelle un numéro de téléphone national a été mis en place et trois régions Cimade ont été mobilisées pour assurer à tour de rôle une permanence. Le but de cette permanence était de renseigner les personnes, notamment dans le cadre de la circulaire du 13 juin mais également, lorsqu'une famille ou un jeune scolarisé était menacé d'expulsion,

de mettre en relation les intervenants de la Cimade dans les centres de rétention avec les militants rassemblés au sein du réseau éducation sans frontières (RESF).

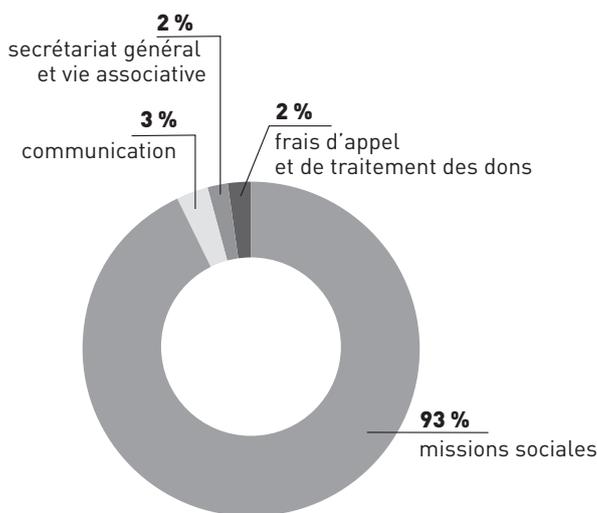
■ Ici et là-bas

Le Maghreb est devenu l'une des régions stratégiques des itinéraires migratoires. Au Maroc, la Cimade et l'un de ses partenaires ont décidé d'aider les associations locales de défense des droits de l'Homme à se renforcer, afin de leur permettre d'être mieux préparées à la mise en œuvre d'actions de défense des droits des migrants et des réfugiés. Il s'agissait également de les alerter sur les logiques qui sous-tendent les politiques de l'Union européenne. La première étape a été la mise en œuvre d'un cycle de formation avec l'appui du HCR. Cette formation a porté sur le droit des étrangers, le droit d'asile, les instruments de protection juridique nationaux et internationaux, ainsi que les politiques européennes en cours, dont la politique d'externalisation de la gestion des flux migratoires.

Le Compte emplois et ressources 2006

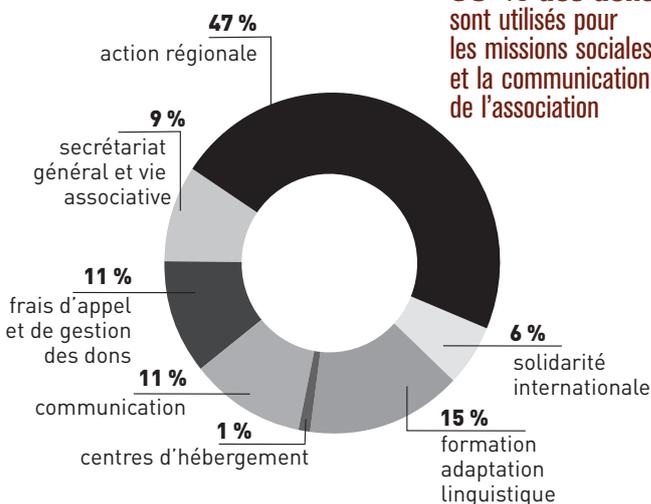
Le compte emplois et ressources qui vous est présenté a été validé par notre Commissaire aux comptes. Les modes de calcul des ratios et de la répartition des charges structurelles sont expliqués dans les pages suivantes.

RÉPARTITION DES EMPLOIS



UTILISATION DES DONS

80 % des dons sont utilisés pour les missions sociales et la communication de l'association



Maroc : refolement de migrants vers la frontière algérienne.

EMPLOIS	2006	2005
1. Missions sociales	5 984 582	5 766 606
• Action régionale (Postes régionaux)	1 146 204	1 080 146
• Solidarité internationale	371 874	484 696
• Défense des étrangers reconduits	2 228 233	1 876 434
• Formation Adaptation linguistique	695 358	839 749
• Centres d'hébergement (Etablissements sanitaires et sociaux)	1 542 913	1 485 581
2. Communication	183 777	117 543
Frais d'information et de communication	35 441	45 336
Frais de manifestation et de publications	148 336	72 207
3. Secrétariat général et Vie associative	112 455	124 027
4. Frais d'appel et de traitement des dons	157 141	221 718
5. Engagements à réaliser	34 971	167 864
• Engagements à réaliser sur dons manuels	34 971	139 864
• Engagements à réaliser sur subventions	0	28 000
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (1)	6 472 926	6 397 758
6. Charges exceptionnelles	295 423	69 496
TOTAL DES EMPLOIS	6 768 349	6 467 254
EXCÉDENT DE L'EXERCICE	327 577	129 346
TOTAL GÉNÉRAL	7 095 926	6 596 600

(1) Dont :

Dotation aux amortissements et provisions	251 986	253 895
Impôts et taxes	311 273	312 056
Frais financiers	2 201	2 064

Emplois courants = Total des emplois - 5 - 6

6 437 955 6 229 894

EMPLOIS

Au cours de l'année 2006 la Cimade a confirmé l'accroissement du volume financier de ses missions. Si cette augmentation globale de 3,8 % s'explique essentiellement par la croissance de l'activité dans les centres de rétention, on note également un net développement de notre action régionale qui correspond à nos activités d'accueil et d'accompagnement.

1. MISSIONS SOCIALES (93 % des emplois)

Action régionale

Elle correspond principalement aux activités d'accueil et d'assistance aux étrangers (demandeurs d'asile, réfugiés, primo-arrivants) sur l'ensemble du territoire. Des actions de sensibilisation sont également menées au titre de cette mission à laquelle participe l'essentiel des bénévoles de la Cimade (participation qui ne fait pas l'objet d'une valorisation comptable).

Solidarité internationale

L'année 2006 a été une année de transition et de renouvellement pour ce secteur d'activité. De nouveaux axes de travail ont été définis afin de mettre plus en cohérence nos actions en France et à l'international.

Présence dans les lieux d'enfermement

Fin 2006, 46 salariés intervenaient dans 23 centres de rétention couvrant l'ensemble de l'hexagone et la Guyane, et environ 80 bénévoles intervenaient dans 19 locaux

de rétention. Une équipe de 71 bénévoles et 3 salariés a quant à elle assuré 3 226 entretiens au cours de l'année dans 53 établissements pénitentiaires.

Former et apprendre à former

L'activité du secteur formation de la Cimade a connu une forte baisse d'activité en 2006. Cette diminution s'explique par la perte d'un marché public en matière de formation linguistique des étrangers sur la région parisienne. Cela nous a conduit à la fermeture de notre centre de formation situé rue de Trévise à Paris.

Héberger et accompagner

La Cimade fournit hébergement et assistance aux demandeurs d'asile à Béziers (Hérault) et aux réfugiés statutaires à Massy (Essonne). Au-delà de l'hébergement, l'activité de la Cimade comprend l'assistance administrative et juridique, l'aide à l'insertion et au logement, l'organisation de formations.

2. FRAIS D'APPEL ET DE TRAITEMENT DES DONS (2 % des emplois)

Avec un ratio de frais sur dons collectés d'à peine plus de 14%, la Cimade fait preuve d'une réelle modestie de moyens en la matière. Des investissements seront réalisés sur ce secteur dans les années à venir afin de maintenir dans des proportions acceptables nos ressources propres et nos ressources publiques.



RESSOURCES	2006	2005
1. Produits liés à l'appel à la générosité du public	1 470 323	1 219 812
Dons manuels	1 116 986	1 109 208
Cotisations	18 961	18 412
Legs et autres libéralités	334 376	92 192
Produits de la vente de dons en nature	0	0
Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	0	0
2. Marchés publics	2 584 428	2 549 147
Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations	115 805	341 397
Direction de la population et des Migrations	2 370 610	2 077 203
Collectivités territoriales	98 013	130 547
3. Subventions	2 337 778	2 106 519
Direction des Affaires Sanitaires et Sociales	1 401 294	1 306 710
Autres subventions d'État	624 653	366 489
Collectivités territoriales	166 357	152 627
Associations et fondations	99 640	176 438
Entraide œcuménique	45 834	104 255
4. Autres produits	418 727	459 840
Abonnements	573	6 176
Autres ventes de produits et prestations	120 216	150 698
Reprise de provisions	61 857	29 195
Autres ressources	236 081	273 771
5. Produits financiers	53 240	36 419
6. Report de ressources non utilisées	170 793	196 320
Report de ressources sur dons manuels	102 192	171 671
Report de ressources sur subventions	68 601	24 649
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	7 035 289	6 568 057
7. Produits exceptionnels (dont reprise de provision)	60 636	28 542
TOTAL DES RESSOURCES	7 095 925	6 596 599
DÉFICIT DE L'EXERCICE	0	0
TOTAL GÉNÉRAL	7 095 925	6 596 599

Ressources courantes = Total des ressources - 6 - 7

6 864 496

6 371 737

3. COMMUNICATION (3 % des emplois)

Au cours de l'année 2006 nous avons mené une importante campagne de communication et de sensibilisation. Cette campagne et le renforcement de notre équipe salariée expliquent l'augmentation de ce poste. Bien que ne relevant pas directement de nos missions sociales, la communication fait partie des actions de la Cimade en raison de notre mission d'information et de sensibilisation du public.

4. SECURÉTARIAT GÉNÉRAL ET VIE ASSOCIATIVE (2 % des emplois)

Ce poste correspond à l'animation de la structure Cimade en tant que telle. Cette fonction est assurée bénévolement par les membres du Conseil d'administration, qui ne perçoivent à ce titre aucune rémunération ou indemnité, et à des niveaux de rémunération nettement inférieurs à ceux du marché pour les salariés.

5. ENGAGEMENTS À RÉALISER

Ces fonds sont essentiellement affectés à des projets internationaux. Dans la mesure où certains de ces projets sont aujourd'hui arrêtés, nous avons décidé d'affecter les fonds restants à des secteurs géographiques correspondant aux projets initialement financés. Les donateurs concernés seront informés par écrit de cette réaffectation.

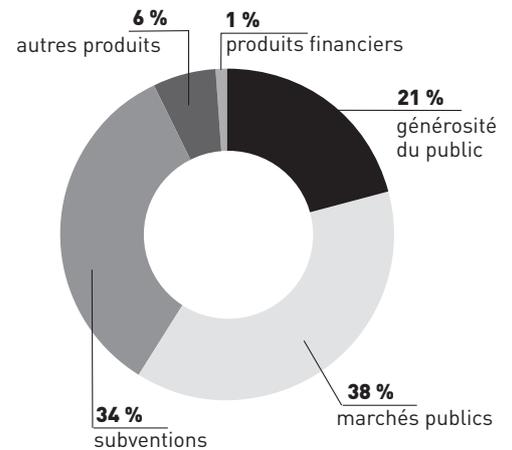
6. CHARGES EXCEPTIONNELLES

Elles correspondent aux charges indépendantes du fonctionnement courant de l'association. En 2006 il s'agit pour l'essentiel de la fermeture de notre centre de formation situé rue de Trévise à Paris.

EXÉDENT DE L'EXERCICE

L'important excédent que nous avons connu en 2006 cache en réalité une gestion équilibrée de l'association. Cet excédent correspond en effet aux legs importants que nous avons reçus sur cet exercice.

ORIGINE DES RESSOURCES



RESSOURCES

Les ressources d'exploitation progressent de 7,6 % par rapport à 2005, essentiellement en raison de la hausse des produits liés à l'appel à la générosité du public. Cela ne doit pas cacher toutefois l'importance croissante de notre mission dans les centres de rétention.

1. PRODUITS LIÉS À L'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC (21 % des ressources)

Après une légère baisse en 2005, les dons ont connu une croissance modérée en 2006. Pour la Cimade, cette ressource est une garantie de son indépendance financière vis-à-vis des pouvoirs publics. Des legs importants, mais par nature exceptionnels, ont par ailleurs largement contribué à l'accroissement global de nos ressources en 2006.

2. MARCHÉS PUBLICS (38 % des ressources)

Certaines actions importantes de la Cimade sont des missions de service public financées par l'Etat sous la forme de marchés publics. Notre principale mission de ce type est notre présence dans les centres de rétention et celle-ci connaît une croissance continue depuis plusieurs années. La Cimade ne peut que s'inquiéter de cette croissance qui résulte d'une politique d'immigration essentiellement policière et répressive. En 2006, la croissance de ce poste a toutefois été compensée par la perte d'un important marché public en matière de formation.

4. SUBVENTIONS (34 % des ressources)

Pour son fonctionnement et des projets spécifiques, la Cimade reçoit également des subventions de différents organismes publics et privés. Ce poste connaît une légère augmentation en 2006.

5. PRODUITS FINANCIERS (1 % des ressources)

Ils sont issus des placements sans risques (trésorerie) effectués par la Cimade. Une meilleure gestion en 2006 explique leur légère augmentation.

6. REPORT DE SUBVENTIONS ET DONS NON UTILISÉS

Ils correspondent à l'utilisation en 2006 de sommes reçues les années précédentes, par exemple les produits de l'épargne solidaire (FCP « Faim et développement ») reçus en fin d'exercice des fonds et utilisés au cours des exercices suivants.

Bilan et informations complémentaires

ACTIF	Valeurs nettes 2006	Valeurs nettes 2005
Actif immobilisé	1 387 572	1 446 054
Actif circulant (1)	4 198 820	3 530 996
Charges constatées d'avance	24 025	30 757
Total	5 610 417	5 007 807
(1) dont valeurs mobilières et disponibilités	2 494 943	2 782 398

PASSIF	2006	2005
Fonds associatifs (2)	3 063 090	2 718 434
Provisions pour risques et charges	488 080	483 249
Fonds dédiés	460 289	623 198
Dettes	1 053 727	1 007 408
Produits constatés d'avance	545 230	175 519
Total	5 610 417	5 007 808
(2) dont résultat de l'exercice	327 577	129 346

Présentation du compte emplois-ressources

À la fin de l'année 2006 la Cimade a été auditée par l'Inspection générale des affaires sanitaires et sociales (IGAS). Le rapport de cet audit sera rendu public d'ici la fin de l'année 2007 et, s'il comprend un certain nombre de préconisations, il souligne notamment que la Cimade a un train de vie modeste qui lui permet de consacrer la plus grande partie de ses ressources à ses missions sociales.

Pour répondre à l'une des préconisations de ce rapport, la ligne « Frais de fonctionnement », qui regroupait les charges communes à l'ensemble des actions conduites par la Cimade, a été supprimée. Les char-

ges correspondantes sont désormais réaffectées aux missions sociales de l'association de façon proportionnelle à leurs poids budgétaires respectifs dans le budget global de l'association. Les frais qui correspondent au pilotage et au fonctionnement général de l'association sont regroupés dans une nouvelle ligne « Secrétariat général & Vie associative », qui regroupe 40 % des charges liées au Secrétariat général et 100 % des charges de nos instances associatives (Assemblée générale, Conseil et Bureau). Pour une lecture homogène, l'exercice 2005 a été retraité selon la même méthode.

Calcul des ratios

Sauf mention contraire, les pourcentages qui vous sont présentés dans ce document sont calculés sur la base des emplois et ressources courants, c'est-à-dire excluant les dépenses et ressources exceptionnelles ainsi que les engagements à réaliser (fonds reçus dans l'année mais affectés à des exercices ultérieurs) et les reports de subventions ou de dons non utilisés (ressources provenant des exercices antérieurs). Ceci permet de mieux refléter l'activité de l'année.

Associations de groupe local

Les groupes locaux de la Cimade ne sont pas des entités juridiques autonomes, ce sont des structures internes à la Cimade. Néanmoins, il a parfois été décidé localement de créer des associations juridiquement indépendantes pour financer les activités de certains groupes locaux. Ces associations sont dites « associations de groupe local », car elles n'ont pas d'autre objet que de financer les activités locales de la Cimade et sont liées à cette dernière par une convention. Toutes ces associations doivent être agréées par le Conseil d'administration de la Cimade. Au jour d'aujourd'hui, les comptes de ces AGL ne sont pas intégrés aux comptes de la Cimade. Nous travaillons à une amélioration des procédures comptables de ces structures afin de pouvoir au plus vite consolider nos comptes et les leurs. Toutefois, le tableau ci-dessous vous présente le résultat financier de ces AGL en 2006.

Le bilan et le compte de résultat ainsi que l'ensemble des annexes et les attestations du Commissaire aux comptes sont disponibles, sur simple demande des donateurs publics ou privés, au siège de la Cimade (64 rue Clisson, 75013 Paris).

Le Commissaire aux comptes de la Cimade est le cabinet Gramet-Nahum à Paris.

Résultat financier des AGL en 2006

AGL	Charges	Produits	Résultat
Alençon	30 721	29 233	-1 488
Aude	ns	ns	
Aulnay	12 889	14 638	1 749
Clermont-Ferrand	6 713	6 990	277
Indre et Loire	2 786	2 249	-537
Le Puy	ns	ns	
Lille	70 674	69 442	-1 232
Loire	25 718	31 512	5 794
Lyon	88 652	89 861	1 209
Montauban	nc	nc	
Montpellier	nc	nc	
Nancy	5 877	3 790	-2 087
Nantes	844	1 872	1 028
Nîmes	5 000	5 502	502
Pau	6 816	6 445	-371
Pays d'Aix	1 811	1 735	-76
Perpignan	ns	ns	
Strasbourg	24 743	21 216	-3 527
Sud-Deux Sèvres	977	1 842	865
Toulouse	134 087	128 566	-5 521
Vaucluse	1 244	2 215	971
TOTAL	419 552	417 108	-2 444



© Cimade / David Delaporte

Pour mieux connaître la Cimade

La revue de la Cimade, **Causes Communes**, aborde chaque trimestre l'actualité des migrations internationales et la situation des migrants en France. Dans chaque numéro un dossier fait le point sur un thème particulier.

Dans le cadre de la campagne « Assez d'humiliation ! » menée en 2006, et dans une démarche participative qui a impliqué l'ensemble de l'association, la Cimade a élaboré **75 propositions pour une politique d'immigration lucide et réfléchie**.

Pour bien comprendre la réalité et le quotidien des migrants, demandeurs d'asile et réfugiés, la lecture de l'ouvrage

Votre voisin n'a pas de papiers est indispensable. Ce recueil de témoignages, élaboré par la Cimade Ile-de-France, est édité par La Fabrique.

Parce que la question des migrations fait l'objet de beaucoup d'idées toutes faites, la Cimade a publié un **Petit guide pour lutter contre les préjugés sur les migrants**. Ce petit fascicule répond de façon simple et claire à quelques affirmations que l'on entend trop souvent.

Pour commander ces documents, merci de vous adresser au siège de la Cimade, de consulter notre site internet ou d'envoyer un message à commandes@cimade.org



Parole de migrant

Si beaucoup ont commencé à nourrir cette idée d'Europe... Cela peut paraître un peu idiot, un peu bête de voir des gens qui à chaque moment, ils apprennent qu'il y a 100 morts, 200 morts par noyade, mais qui s'en vont. Mais ce n'est pas comme s'ils avaient atteint le paroxysme de leur idiotie, c'est du fait qu'ils se disent : « Je suis ici, je fais quoi ? Je deviens quoi ? C'est difficile les conditions de vie donc je préfère aller risquer ma vie, mourir même, en finir avec ma vie et me retrouver en Europe, là-bas il y a peut-être quelque chose à faire, il y a peut-être une brique que je peux casser quotidiennement pour gagner un euro ou deux, pour pouvoir manger plutôt que de quémander à chaque fois. » Donc ces personnes, même s'il y a dix milliards de kilomètres à traverser par l'océan avec un petit engin, ils vont partir. C'est les conditions de vie qui génèrent totalement cette idée, cette envie d'aller en Europe.

Serge G., 28 ans, originaire de Côte d'Ivoire et installé au Maroc.

Propos recueillis le 1^{er} juin 2006.
Extrait de *Guerre aux migrants, le livre noir de Ceuta et Melilla*, Migreurop, Editions Syllepse, 2007.

Donner en confiance à la Cimade

> La Cimade est membre du Comité de la Charte qui s'assure que l'association respecte un certain nombre de principes fondamentaux tels qu'une gestion désintéressée et rigoureuse, une communication de qualité et une transparence financière.

> La Cimade tient deux Assemblées générales par an et le Conseil d'administration se réunit au moins six fois par an. Cela assure un réel contrôle par les militants de l'action de l'association.

> Les messages de la Cimade respectent la dignité des personnes et ne font appel ni au misérabilisme ni à la sensiblerie. Un comité des donateurs assure dans ce domaine un travail de suivi et de conseil.

> Afin de conserver une réelle proximité avec ses donateurs et leur garantir la plus

grande confidentialité, la Cimade assure en interne le traitement des dons qu'elle reçoit, ainsi que la gestion de sa base de données. En outre, la Cimade se refuse à échanger ou à louer le fichier de ses donateurs.

> La Cimade est reconnue association de bienfaisance. À ce titre, les dons qui lui sont adressés peuvent être déduits de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % du montant du don et dans la limite de 20 % du revenu net imposable du donateur. La Cimade est également autorisée à recevoir des legs ou des donations sans droits de succession.



Président : Patrick Peugeot
Trésorier : Lionel Sautter
Secrétaire général : Laurent Giovannoni
Directeur administratif et financier : Denys Hammel
Responsable du service Communication et Développement des ressources : Adrien Chaboche
adrien.chaboche@cimade.org
Tél. : 01 44 18 60 56

PETIT RAPPEL POUR FAIRE UN DON À LA CIMADE

4 possibilités :

- > Par chèque, à adresser au siège de la Cimade
- > Par virement sur le compte CCP 408887Y Paris
- > Par paiement sécurisé en ligne sur le site de la Cimade www.cimade.org
- > Par prélèvement, en demandant un formulaire au service Communication et Développement des ressources

Principales implantations de la Cimade en France

Lille

68, rue du Marché
59000 LILLE
Tél. : 03 20 54 35 14
Fax : 03 20 13 91 44

Lyon

33, rue Imbert Colomes
69001 LYON
Tél. : 04 78 28 47 89
Fax : 04 78 39 35 34

Marseille

8 bis, rue Cathala
13002 Marseille
Tél. : 04 91 90 49 70
Fax : 04 91 56 24 97

Montpellier

16, rue Saint Louis
34000 Montpellier
Tél. : 04 67 06 90 36
Fax : 04 67 06 91 97

Paris

46, boulevard des Batignolles
75017 Paris
Tél. : 01 40 08 05 34
Fax : 01 40 08 05 27

Strasbourg

13, quai Saint-Nicolas
67000 Strasbourg
Tél. : 03 88 36 94 56
Fax : 03 88 25 76 63

Toulouse

3, rue de l'Orient
31100 Toulouse
Tél. : 05 61 41 13 20
Fax : 05 61 41 18 25



Siège social

64, rue Clisson
75013 Paris
Tél. : 01 44 18 60 50
Fax : 01 45 56 08 59

Service Communication et Développement des ressources

Tél. : 01 44 18 60 56
Fax : 01 45 56 08 59

Service Solidarités Internationales

Tél. : 01 44 18 60 50
Fax : 01 45 56 08 59

Service Défense des étrangers reconduits

Tél. : 01 44 18 60 50
Fax : 01 45 55 92 36

Service Formation

Tél. : 01 44 18 60 50
Fax : 01 45 56 08 59

Centre International

80, rue du 8 mai 1945
91300 Massy
Tél. : 01 60 13 58 90
Fax : 01 60 13 50 89

Foyer pour demandeurs d'asile

14, rue de la Rotonde
34500 Béziers
Tél. : 04 67 76 36 45
Fax : 04 67 76 06 41

Cimade

64 rue Clisson - 75013 Paris
Tél. : 01 44 18 60 50 - Fax : 01 45 56 08 59
CCP : 4088 87 Y Paris
www.cimade.org

